

Epidémie de Covid-19

Port de visière ou heaume de protection

Version 1 – 27 mars 2020

INDICATIONS

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et afin de se protéger des gouttelettes contaminantes pouvant atteindre la muqueuse oculaire, **il est recommandé aux soignants de porter des lunettes de protection :**

- Pour tous les soins au contact d'un patient confirmé ou suspect d'infection à Covid-19
- Pour toutes les manœuvres respiratoires à risque chez un patient avec un SDRA.

En SSR-SLD, la prise en charge de patients déments peut nécessiter des mesures complémentaires comme le port d'une visière ou d'un heaume qui permet de protéger les muqueuses du visage du risque de projection si un patient crache lors des **soins de bouche, des repas ou d'un soin rapproché.**

Ces visières de protection peuvent être réutilisées à condition d'être nettoyées et désinfectées après usage.

RECOMMANDATIONS

- Porter la visière de protection lors des soins à une distance de moins de 1 m du patient.
- Le port d'une visière ne remplace pas le port du masque.
- La friction hydro-alcoolique (FHA) des mains est un élément essentiel de protection.

BIONETTOYAGE

En sortant du box ou de la chambre :

- Réaliser une désinfection des mains par FHA et retirer la visière de protection. Gardez le masque chirurgical.
- Nettoyer et désinfecter la visière avec un produit revendiquant la norme de virucidie (EN 14476) : type lingette pré-imprégnée de Septalkan® ou Surfa'safe Premium® spray appliqué avec un essuie-main.
- Respecter le temps de contact préconisé par le fabricant et dans tous les cas attendre le séchage complet avant de les réutiliser.
- Eliminer les déchets dans la filière DASRIA.

DANS TOUTES LES SITUATIONS

- Ne pas toucher le masque une fois en place. Réaliser une FHA des mains avant la pose et après le retrait
- Désinfection des mains par friction hydro-alcoolique, avant et après chaque contact avec un patient
- Eviter de se toucher le visage pendant la prise en charge du patient.
- Port de lunettes ou visière pour tout soin avec risque de projection oculaire de liquides biologiques
- Port de gants pour tout risque de contact avec des liquides biologiques et FHA dès le retrait des gants
- Eviter tout rassemblement en ambiance confinée (pause-café, transmissions...) : limiter le nombre de personnes, respecter une distance supérieure à 1 mètre.

REDACTION	VALIDATION	APPROBATION
Sandra FOURNIER Valérie SOUYRI Service de Prévention du Risque Infectieux- Siège APHP <i>Signature sur l'original papier</i> Date de rédaction : 27 Mars 2020	Dr. FOURNIER Sandra Service de Prévention du Risque Infectieux-Siège APHP <i>Signature sur l'original papier</i> Date de validation : 27 Mars 2020	Christine GUERI Directrice département Qualité Partenariat Patient- Siège APHP <i>Signature sur l'original papier</i> Date d'approbation : 27 Mars 2020
Destinataires :		<i>Equipes Opérationnelles d'Hygiène, Directeurs Qualité</i>